



haute-garonne.fr

LE PRESIDENT

Toulouse le 27 juillet 2015

Madame Muriel PRUVOT

Monsieur Bernard BAGNERIS

Conseillers Départementaux du
Canton de CASTANET-TOLOSAN
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA
HAUTE-GARONNE

Réf. à rappeler :
JR/NF/8100-3/2015

Madame la Conseillère départementale,
Monsieur le Conseiller départemental,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli pour votre information, copies des interventions que j'ai réalisées auprès du Premier Ministre et du Ministre des Finances et des Comptes Publics, concernant à la fois :

- le projet de fermeture/aménagement à partir 1^{er} janvier 2016 du service des recettes des finances sur la Commune de l'Isle-en-Dodon, pour le rattacher à celui de Boulogne-sur-Gesse,
- le transfert du service du recouvrement de l'impôt du centre des finances publiques de Castanet-Tolosan vers l'hôtel des finances de Toulouse-Ranguetil.

Dès que je connaîtrai la suite qui aura été réservée à mes interventions, je ne manquerai pas de vous en faire part.

Je vous prie de croire, Madame la Conseillère départementale, Monsieur le Conseiller départemental, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Georges MERIC

Président du Conseil départemental

Pour le Président et par délégation
la Vice-présidente du Conseil départemental



haute-garonne.fr

LE PRESIDENT

Réf. à rappeler :
JR/NF/B100/2015

Toulouse le 27 juillet 2015

Monsieur Manuel VALLS

Premier Ministre

57 rue de Varenne

75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer, sous ce pli, le texte d'une délibération votée le 26 juin 2015 par le Conseil départemental, par laquelle les élus de l'Assemblée départementale se sont opposés à la fois :

- au projet de fermeture/aménagement à partir 1^{er} janvier 2016 du service des recettes des finances sur la Commune de l'Isle-en-Dodon, pour le rattacher à celui de Boulogne-sur-Gesse,
- au transfert du service du recouvrement de l'impôt du centre des finances publiques de Castanet-Tolosan vers l'hôtel des finances de Toulouse-Rangueil.

Je vous remercie de bien vouloir m'informer de votre position sur ces dossiers, ainsi que des actions vous pourriez réaliser pour maintenir un service public de proximité essentiel à la vie locale et au maintien des activités et des services en milieu rural en Haute-Garonne

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Georges MERIC

Président du Conseil départemental

Pour le Président et par délégation
la Vice-présidente du Conseil départemental



haute-garonne.fr

LE PRESIDENT

Réf. à rappeler :
JR/NF/8100-1/2015

Toulouse le 27 juillet 2015

Monsieur Michel SAPIN
Ministre des Finances et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer, sous ce pli, le texte d'une délibération votée le 26 juin 2015 par le Conseil départemental, par laquelle les élus de l'Assemblée départementale se sont opposés à la fois :

- au projet de fermeture/aménagement à partir 1^{er} janvier 2016 du service des recettes des finances sur la Commune de l'Isle-en-Dodon, pour le rattacher à celui de Boulogne-sur-Gesse,
- au transfert du service du recouvrement de l'impôt du centre des finances publiques de Castanet-Tolosan vers l'hôtel des finances de Toulouse-Rangueil.

Je vous remercie de bien vouloir m'informer de votre position sur ces dossiers, ainsi que des actions vous pourriez réaliser pour maintenir un service public de proximité essentiel à la vie locale et au maintien des activités et des services en milieu rural en Haute-Garonne

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Georges MERIC
Président du Conseil départemental


Pour le Président et par délégation
la Vice-présidente du Conseil départemental



Conseil Départemental

Extrait du Procès-verbal de la séance du 26/06/2015

N°: 183406 / DM 1 - 2015 - 402 - 4 C

Objet : Rejet de la casse administrative des finances publiques.
(Voeu de Mme Muriel PRUVOT, M. Bernard BAGNÉRIS, des membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste, Mmes Sandrine DUARTE, Emilienne POUMIROL et M. Christian SANS).

Le Conseil Départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles 23 et 24 du règlement intérieur de l'Assemblée Départementale ;

Vu le vœu suivant de Mme Muriel PRUVOT, M. Bernard BAGNÉRIS, des membres du Groupe Socialiste, Radical et Progressiste, Mmes Sandrine DUARTE, Emilienne POUMIROL et M. Christian SANS :

"En 2008, figures de proue de la Révision Générale des Politiques Publiques, les directions générales des impôts et de la comptabilité publique ont fusionné pour donner naissance à la direction générale des finances publiques.

Depuis, ce sont près de 20 000 suppressions d'emplois qui ont mis à mal l'ensemble des missions de cette administration, partenaire essentiel pour nos collectivités locales.

L'usager, tant particulier que professionnel, était au cœur de cette réforme. Pourtant, depuis quelques mois, l'accueil physique n'est plus possible les mercredi et vendredi après-midi en zone urbaine, et tous les après-midi ou deux journées entières en milieu rural.

Ceci s'est fait sans aucune concertation, tant avec les usagers que nous élus ou les représentants des personnels.

Pire, nous venons d'apprendre, de source syndicale, qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, la direction régionale des finances publiques de Haute-Garonne veut fermer la trésorerie de L'ISLE-EN-DODON et la rattacher à celle de BOULOGNE-SUR-GESSE, transférer le recouvrement de l'impôt du centre des finances publiques de CASTANET-TOLOSAN vers l'hôtel des finances de Toulouse-Ranguel.

Au deuxième semestre de l'année 2016, cette même direction veut départementaliser la mission enregistrement jusqu'alors accomplie dans les services impôts des entreprises.

Nous ne pouvons accepter un nouveau recul du service public, en milieu rural ou urbain, qui plus est de l'Etat. En période de crise économique, les services publics sont indispensables. Non seulement, par leur proximité ils répondent au plus près aux attentes de nos concitoyens, mais aussi participent au développement économique de notre commune.

C'est pourquoi, le Conseil Départemental, réuni ce jour, rejette cette nouvelle casse de l'administration des finances publiques. Nous demandons au contraire son développement et renforcement".

Sur proposition de son Rapporteur,

Décide

Article unique : de transmettre ce vœu à M. le Premier Ministre et à M. le Ministre des Finances.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

52 "Pour" : Mme Artigues, MM. Bagnéris, Bonilla, Boureau, Mme Boyer, M. Buisson (procuration Mme Geil-Gomez), Mmes Cabessut, Courade, MM. Denouvion, De Scorraille, Mme Duarte, MM. Ducap, Duclos, Mme El Kouacheri, M. Fabre, Mmes Farcy, Floureusses, MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, MM. Gibert, Hébrard, Iclanzan, Julian, Klotz (procuration Mme Stébenet), Mmes Lalane-De Laubadère, Lamant, Laurenties (procuration M. Duclos), Leclerc (procuration Mme Vézat-Baronia), MM. Léry, Llorca, Mme Malric, MM. Méric, Mirassou, Pignard, Mmes Piquemal-Doumeng, Poumirol, Pouponneau, Pruvot, MM. Raysséguier, Rival, Mmes Rolland, Salles, M. Sans, Mme Séré, M. Simion, Mmes Stébenet, Vézat-Baronia, Vézian, Vieu, M. Vincini, Mme Volto.

1 "Abstention" : Mme Winnepeninckx-Kieser.

Absent : M. Cujives.

Signé
Georges MERIC
Président du Conseil Départemental

Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 17/07/2015 - n° AR 031-223100017-20150626-lmc100000188242-DE



haute-garonne.fr

LE PRESIDENT

Toulouse le 27 juillet 2015

Monsieur Loïc LE ROUX de BRETAGNE
Président de la Communauté de Communes
des Portes du Comminges
18 avenue du Commandant Taillefer
31230 L'ISLE EN DODON

Réf. à rappeler :
JR/NF/8100-5/2015

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli pour votre information, copies des interventions que j'ai réalisées auprès du Premier Ministre et du Ministre des Finances et des Comptes Publics, concernant à la fois :

- le projet de fermeture/aménagement à partir 1^{er} janvier 2016 du service des recettes des finances sur la Commune de l'Isle-en-Dodon, pour le rattacher à celui de Boulogne-sur-Gesse,
- le transfert du service du recouvrement de l'impôt du centre des finances publiques de Castanet-Tolosan vers l'hôtel des finances de Toulouse-Ranguail.

Dès que je connaîtrai la suite qui aura été réservée à mes interventions, je ne manquerai pas de vous en faire part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Georges MERIC
Président du Conseil départemental

Pour le Président et par délégation
la Vice-présidente du Conseil départemental



Arrondissement de Saint-Gaudens

M. le PRÉSIDENT

L'Isle en Dodon, le 30 juin 2015

Dossier suivi par : M. de BRETAGNE
☎ 05.62.00.37.51

Nos réf. : LDB/IL/1506/11

Objet : Bureaux du Trésor Public - L'Isle en Dodon



Monsieur Georges MERIC
Président du Conseil Départemental
de la Haute-Garonne
12, boulevard du Maréchal Juin
31406 TOULOUSE Cedex 9

Monsieur le Président,

Nous venons d'être informés de la suppression du poste de Receveur et du projet d'aménagement/fermeture des bureaux du Trésor Public à l'Isle en Dodon.

Nous sommes très inquiets pour notre population, pour nos communes : l'absence de ce service public de proximité, absolument nécessaire dans notre secteur rural, va accentuer encore la désertification de notre périmètre géographique.

Nous savons que les bureaux de l'Isle en Dodon sont très fréquentés.

Ce service public doit continuer à exister sans que la population ne soit contrainte de parcourir des dizaines de kilomètres supplémentaires, qui engendrent un coût financier, une perte de temps, un volume de pollution ajouté.

Nous désapprouvons le désengagement de l'Etat face à cette situation alarmante, qui diminue un peu plus le service rendu aux citoyens, aux entreprises et aux collectivités, et favorise l'inégalité territoriale en matière de service public.

Le maintien des services publics dans notre zone rurale est une réelle préoccupation pour tous les élus de la Communauté de Communes des Portes du Comminges : le service public, c'est notre bien commun et nous devons agir pour le défendre.

Nous avons à cœur d'œuvrer pour permettre à la population de les assurer de la sauvegarde des services publics au cœur de l'intercommunalité.

Nous tenions à vous sensibiliser à cette situation, et nous sollicitons votre soutien pour le maintien de ce service public à l'Isle en Dodon.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Loïc LE ROUX de BRETAGNE

